

Plan Local d'Urbanisme

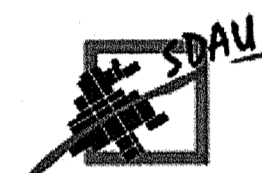
P.L.U. Approuvé

5.f. Servitudes d'Utilité Publique

Planche 3 - 1/10 000

Révision N°2 du POS et transformation en PLU

Approbation
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2007
A Obernai le 20 DEC. 2007
Le Maire
Bernard FISCHER



Decembre 2007

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

LEGENDE

AS1 Captage d'eau potable

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

AC1 Champ de visibilité de monument historique

AC1 Monument historique :

- Monument classé
- Monument inscrit

AC2 Site et monument naturel classés ou inscrits

EL11 Interdiction d'accès des propriétés riveraines des routes express et déviations d'agglomération

EL7 Extraction de matériaux

I4 Ligne électrique :

- Ligne électrique aérienne (Haute tension)
- Ligne électrique souterraine (Haute tension)

PT3 Lignes et installations de télécommunication :

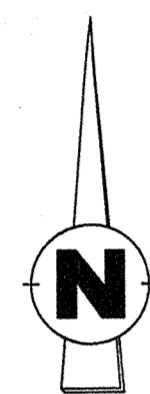
- En terrain privé
- En terrain public

T1 Chemin de fer

T5 Servitude aéronautique de dégagement

PT2 Protection de centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Zone spéciale de dégagement



Secteur n°1 du Massif des Vosges à l'ouest du ban communal



VOIR PLANCHES 1 et 2 AU 1/5000

